

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2019

Fondettes, le 16 octobre 2019

Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 octobre 2019
Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents à l’ouverture de la séance : 24
Présents de la question n°1 à la question n°3 : 22
Représentés par pouvoir : 5
Absents excusés : 4 (6 pour les questions n°1 à n°3)

L’an deux mille dix neuf, le quinze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s’est rassemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric de Oliveira, Maire,

Madame Catherine PARDILLOS, Première adjointe au maire, assure la présidence de la question n°1 à la question n°3, Monsieur Cédric de OLIVEIRA et Madame Dominique SARDOU ayant quitté la salle.

Étaient présents : Cédric de OLIVEIRA à partir de la question n°4, Catherine PARDILLOS, Jean-Paul LAUNAY, François PILLOT, Dominique SARDOU à partir de la question n°4, Hervé CHAPUIS, Sylvain DEBEURE, Philippe BOURLIER, Yves PARINGAUX, Jean-Maurice GUEIT, Michel PASQUIER, Nicole BELLANGER, Martine ABOT, Virginie AUBRIOT-VERRYDEN, Christophe GARNIER, Anne JUILLET, David BRAULT, Benoît SAVARY, Laétitia DAVID, Anne MONNEAU, Camille LECUIT, Philippe DUBOIS, Sabine LECONTE, Jean-Pascal LUZEAU.

Représentés par pouvoir : Nathalie LECLERCQ a donné pouvoir à Catherine PARDILLOS, Bruno MARTEL a donné pouvoir à François PILLOT, Maryline ZUCARO a donné pouvoir à Laétitia DAVID, Agnès GALLIER a donné pouvoir à Hervé CHAPUIS, Véronique THIMOIGNIER a donné pouvoir à Sabine LECONTE.

Absents excusés : Mathilde COLLIN, Philippe LACROIX, Yanne BENOIST, Christian ALLEZOT.

Secrétaires de séance : Sylvain DEBEURE et Philippe DUBOIS.

Session ordinaire

1. DL20191015M01 – Domaine et patrimoine – Déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle communale ZS n° 78 sise au lieu-dit Les Grands Champs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de déclasser du domaine public communal une partie de la parcelle ZS n°78 située au lieu-dit les Grands Champs conformément au document d'arpentage établi par le géomètre expert mandaté à cet effet par le Département et à ses frais ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document en exécution de la présente délibération.

2. DL20191015M02 – Domaine et patrimoine – Accréditation délivrée au Département pour le dépôt d'une autorisation d'urbanisme en vue de la construction d'un établissement public de santé sur des parcelles communales sises au lieu-dit Les Grands Champs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Département à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme sur les parcelles communales cadastrées section ZS n°74, 75, 76, 77 et une partie des parcelles ZS n°73 et 78 sises au lieu-dit Les Grands Champs, en vue de la construction d'un établissement public destiné à accueillir des personnes atteintes de maladies dégénératives ; décide qu'il sera procédé à une division primaire du foncier nécessaire à la construction de l'établissement public par le Département, à la suite de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout acte en exécution de la présente délibération.

3. DL20191015M03 – Domaine et patrimoine – Promesse de cession au Département d'Indre-et-Loire des parcelles ZS n° 74, 75, 76, 77 et d'une partie des parcelles ZS n°73 et 78 au lieu-dit Les Grands Champs pour la construction d'un établissement public de santé

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 24 voix pour et 3 abstentions (Sabine LECONTE, Jean-Pascal LUZEAU, Véronique THIMOIGNIER), approuve la cession des parcelles cadastrées ZS n°74, 75, 76, 77 et d'une partie des parcelles ZS n°73 et 78, situées au lieu-dit Les Grands Champs, d'une superficie globale estimative de 11 000 m², moyennant le prix de 1 euro symbolique ; décide que la vente sera réalisée au profit du Département d'Indre-et-Loire, place de la Préfecture 37 927 Tours Cedex 9, représenté par son Président ; précise que tous les frais relatifs à l'acte administratif ainsi que les frais de géomètre et de viabilisation seront à la charge de l'acquéreur ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte translatif de propriété à intervenir ainsi que tous les documents s'y rattachant, sous réserve de l'accomplissement des conditions de la cession.

4. DL20191015M04 – Commande publique – Marchés de travaux pour la réalisation de l'Arboretum

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 3 voix contre (Sabine LECONTE, Jean-Pascal LUZEAU, Véronique THIMOIGNIER), autorise Monsieur le Maire à conclure les marchés de travaux au titre de la réalisation de l'arboretum pour un montant total de 860 885,10 € HT avec les entreprises attributaires comme ci-après ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés de travaux et tout document en application de la présente délibération ; dit que le lot n°5 – serrurerie – est déclaré sans suite pour motif d'intérêt général ; précise que les crédits nécessaires sont prévus dans l'autorisation de programme et crédits de paiement du 25 juin 2019.

Lots	Entreprise attributaire	Montant total HT
1 – Espaces verts	ID VERDE	518 643,23 €
2 – VRD	TAE	199 975,40 €
3 – Éclairage extérieur	BOUYGUES ENERGIES	42 270,50 €
4 – Fontaine et fontainerie	CAZY GUILLAUME	99 995,97 €
Montant total lots 1+ 2+3+4		860 885,10 €

5. DL20190919M05 – Institution et vie politique – Protocole d'engagement pour une restauration collective de proximité et de qualité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter le protocole d'engagement pour une restauration collective de proximité et de qualité dans l'aire métropolitaine de Tours ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le protocole et toutes pièces afférentes à la présente délibération ; procède au vote à main levée pour désigner son représentant au sein du comité de suivi ; désigne Madame Dominique SARDOU pour siéger au comité de suivi.

6. DL20190919M06 – Institution et vie politique – Rapport d'activité 2018 de Tours Métropole Val de Loire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prends acte du rapport d'activité 2018 de Tours Métropole Val de Loire (mis à la disposition du public, également par téléchargement sur le site internet « tours-metropole.fr »).

Affiché à Fondettes, le 21 octobre 2019

Le Maire de Fondettes,
Cédric de Oliveira

